



Fédération Française de Tir à l'Arc

Comité Régional SUD

Provence-Alpes-Côte d'Azur



Compte rendu du comité directeur du 16 janvier 2022

Etant donné l'indisponibilité du CREPS de Boulouris au jour de la réunion, celle-ci s'est tenue en visioconférence, dont le lien a été envoyé aux membres du CODIR le 13/01/2022.

Présents : Michel ALLEGRE, Myriam SCHOOF, Marcel ALBERT, Bruno DEMAY, Julien ALSBERGHE, Christine BOURG, Stéphane VALETTE, Anaïs MAURICEAU, Sylvie DEMAY, Xavier COLLIN, Jean Marie LESAGE, Bertrand MASSE, Marie Christine MENAGER, Valérie BONIFASSI.

Excusés : Audrey KIENER, Marion GIRARD, Marie Chantal GUZMAN, Jacques PETITJEAN, Frédéric ARMANINI, Daniel ICARD

Début de la séance : 10H00

1. Secrétariat

Michel ALLEGRE ouvre la séance en annonçant le départ de Myriam, au poste de secrétaire. Xavier COLLIN a été proposé et sa candidature, approuvé à l'unanimité. Myriam reste en soutien en tant que secrétaire adjointe.

Abstention : 0

Contre : 0

2. - Ch. Régional Salle (règlement, inscriptions, ...) (20 min)

Le championnat régional se déroulera à St Martin de Crau, du 12 au 13 Février, la date limite des pré-inscriptions étant le lundi 7 Février 2022. Le quota a été réduit au vu du nombre de cibles (25) pouvant être installées dans la salle de St Martin de Crau.

Pour des raisons d'organisation, les inscriptions au Championnat Régional SALLE doivent parvenir via deux mails différents à la commission cible du CR :

commissionsportivepaca@gmail.com

- Un mail pour les Jeunes,
- Un mail pour les Adultes,

Le tableau des phases finales est présenté. Il a été décidé que les phases finales (finales Bronze et or) seraient tirées distinctement pour une meilleure mise en valeur des archers.

Une proposition d'offrir des bouquets aux femmes participant aux championnats a été soumis au vote, approuvé à l'unanimité

Abstention : 0

Contre : 0

Une proposition de réservation d'une nuit d'hôtel pour le personnel qui viendra en soutien au club accueillant le championnat a été soumis au vote, approuvé à l'unanimité

Abstention :0

Contre :0

3. - DR, TRJ (règlement, inscriptions, ...) (20 min)

TRJ : Suite aux règlements rédigés, un rajout du RIB pour le paiement des inscriptions a été jugé nécessaire

Inscription à faire avant le 31/03/2022, au prix de 30€ par archer pour les 3 manches (15€ par manche).

A la majorité, il a été décidé que seulement des bons d'achats seront offerts aux 3 premiers de chaque catégorie (150, 100 et 50€).

DR : Inscription à faire avant le 31 Mars 2022, au prix de 180€ par équipe d'adultes et 108€ par équipe de jeunes, pour les 3 manches.

Les trophées sont déjà acquis mais une réflexion est à mener sur l'offre de bons d'achats à destination du Club des équipes gagnantes.

Michel demande si les terrains sont validés par les mairies auprès des clubs pour être certains de ne pas se trouver dans une situation difficile à devoir chercher un lieu différent au dernier moment.

Comme pour les éditions précédentes : le CTR sera sollicité et aura la charge de la gestion des résultats. La commission cible sera également présente sur les TRJ et DR pour participer activement à la bonne conduite de ces compétitions et pour représenter le Comité.

4. - Convention La Roque d'Anthéron (40 min)

Il a été vu que lors du CODIR du jour le temps était insuffisant pour traiter avec complétude le sujet sur la convention tripartite pour l'usage du terrain situé à La Roque d'Anthéron. Un temps de travail dédié lui sera consacré avec l'ensemble des partenaires concernés (CD et CR), afin d'aboutir à une convention d'usage opérationnelle.

5. - Calendrier extérieur (20 min)

Des révisions ont été apportés sur l'intitulé de certains évènements (Ch. Régional par équipe de parcours – 3D et Campagne), afin de prévenir au mieux toute confusion pour les archers.

6. - Stages PPR et PPD, formations

PPR :

Un stage PPR a été prévu du 17 au 20 Février sur le site de BOULOURIS

PPD :

Chaque CD a un fonctionnement différent sur les stages PPD même si l'objectif est commun, développer l'esprit de compétition et le niveau des archers vers les PPR et plus si possible.

Dans les Alpes de Haute Provence : [CD04 - la passion du tir a l'arc \(cd-04.org\)](http://cd04.org)

Dans les Alpes Maritimes : [Stages | Comité Départemental de Tir a l'Arc 06 \(cdarc06.fr\)](http://cdarc06.fr)

Dans les Bouches du Rhône : [Planning des Stages sportifs - Site du comité départemental 13 de tir à l'arc \(arc-cd13.fr\)](http://arc-cd13.fr)

Dans le Var : [Dates des stages prévus pour cette nouvelle saison \(cdarc83.com\)](http://cdarc83.com)

Dans le Vaucluse : [COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DE VAUCLUSE \(tirarcvaucluse.com\)](http://tirarcvaucluse.com)

Formation :

-Entraîneur Fédéral : 10 candidats à cette formation (5 candidats initiaux et 5 E1 vers EF)

Retour très positif de la part de Xavier COLLIN participant à la formation.

La formation intégrant également des stagiaires E1. Une vigilance est apportée, aux vues de la diversité des profils (jeunes, moins jeunes, expérimenté, encadrant...), qui pourrait engendrer une formation disparate suivant les stagiaires

-Assistant Entraîneur : 13 candidats inscrits à cette formation dont 4 inscriptions acceptées hors délai.

La première session a débuté le 16/01/2022 sur le site de Brignoles, accueilli par un des participants, licencié du club, Éric DURAND. Retour très positif de sa part.

Les 2 formations se tiennent dans le Var compte tenu de la répartition géographique des candidats

7. Questions diverses :

La Gazette doit faire l'objet d'une prochaine discussion concernant sa construction (construction / édition). Celle-ci prend beaucoup de temps. Un passage en bimestriel est envisagé, ainsi que la possibilité de lui dédier des séances de travail plus définies et encadrées.

Loïc DENANTE, le Directeur Régional Adjoint de l'UNSS, souhaite échanger avec nous sur le Championnat de France UNSS de Tir à l'Arc (lycées et collèges) en 2023. Un temps d'échange va lui être proposé avec certains membres du bureau. Le CTR et la commission cible seront associés à cet échange.

Fin de la séance : 12h40

Fait à Brignoles, le 02/02/2022

Le Président

Michel ALLEGRE



Le Secrétaire

Xavier COLLIN

